

LA CULTURE DE L'EAU SUR LA PRESQU'ÎLE D'AMBÈS

Mieux connaître le patrimoine
naturel de la Presqu'île pour mieux
la préserver

Plan pluriannuel de gestion des jalles et des milieux
humides de la Presqu'île d'Ambès

Mars 2025



Territoire mêlant patrimoine agricole, espaces naturels protégés et activités économiques, la Presqu'île d'Ambès est dotée d'un réseau hydraulique complexe et singulier, qui contribue à façonner ses paysages et à prévenir les inondations.

Un plan pluriannuel de gestion de ce réseau hydraulique est en cours d'élaboration. Découvrez la manière dont vous pouvez y prendre part !

> La Presqu'île d'Ambès, un territoire d'eau soumis aux risques d'inondation

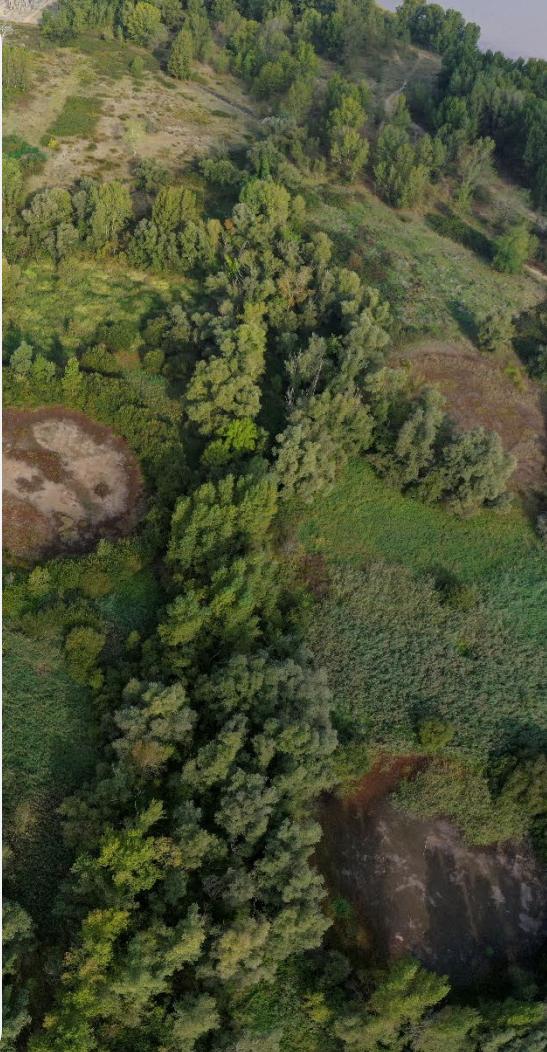
> La stratégie GEMAPI, une réponse apportée pour le territoire

> Et pour l'avenir, un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) pour la Presqu'île

> Un enjeu fort : préserver le patrimoine naturel de la Presqu'île et ses milieux humides

> Un objectif : conserver et faire cohabiter les multiples usages autour de l'eau

> Vous êtes concernés, participez à l'élaboration du Plan de Gestion de la Presqu'île



LA PRESQU'ILE D'AMBÈS, UN TERRITOIRE D'EAU...

A la confluence de la Garonne et de la Dordogne, la Presqu'ile d'Ambès est un territoire unique dont l'histoire et le développement ont été marqués par l'omniprésence de l'eau. Ainsi l'une de ses caractéristiques marquantes est son réseau hydraulique singulier composé de jalles, d'esteys et de marais.

JALLES ET ESTEYS

On comprend par « jalles » et les « esteys » les fossés artificiels creusés au XVIIème siècle selon des techniques hollandaises. Ils ont pour objectif de rendre disponible le territoire pour les activités humaines. Certains ont une fonction de prise d'eau pour divers usages.

A marée basse, les jalles captent le trop-plein des eaux de surface et l'évacuent dans les esteys qui se jettent dans les fleuves. Actuellement, le réseau des jalles comporte un réseau primaire de 31 jalles, chacune rattachée à un casier hydraulique.

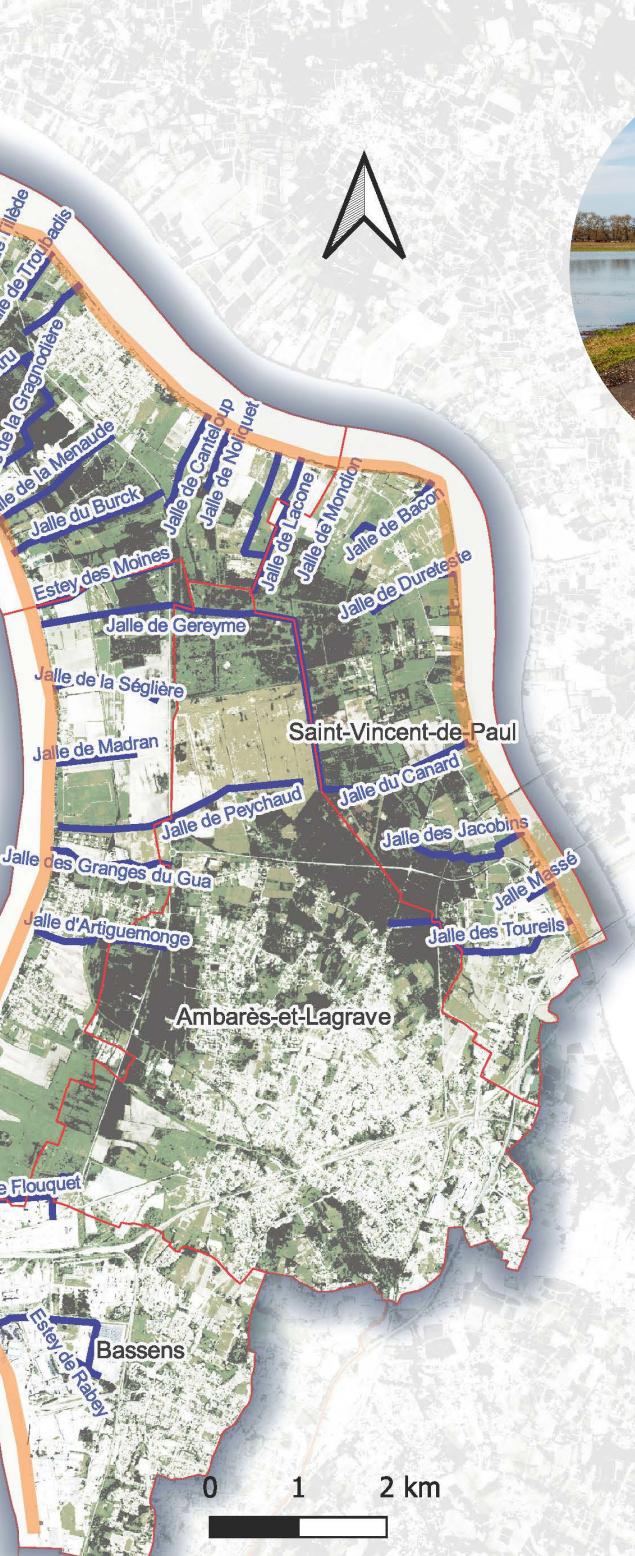
— limites communales

Mesures de protection contre les inondations

— système d'endiguement

— réseau de jalles





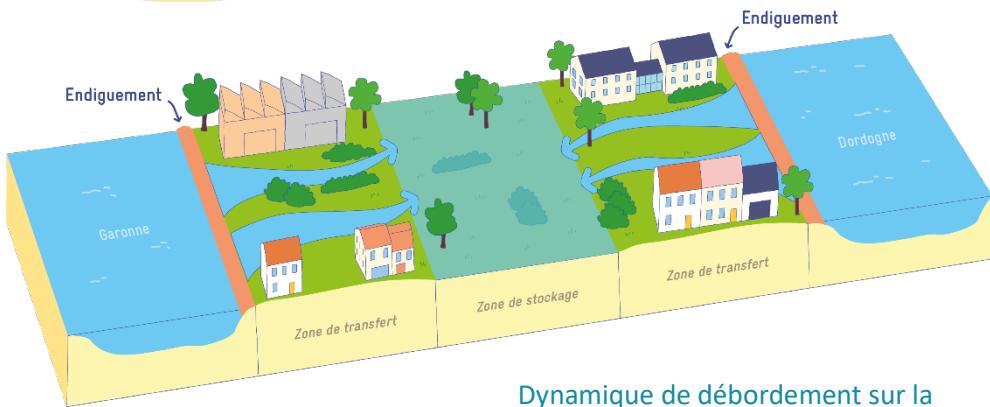
LES MARAIS

On entend par « marais » les terrains recouverts en permanence ou par intermittence d'une nappe d'eau stagnante, généralement peu profonde, et couverts de végétations.

Quand la marée est haute et que les jalles ne peuvent pas exercer leur fonction, ce sont les marais qui absorbent le trop-plein d'eau.

...SOUMIS AUX RISQUES D'INONDATION

Symbol de cette prégnance de l'eau sur son territoire, la presqu'île d'Ambès est exposée depuis toujours au risque inondation lié aux débordements des deux fleuves qui la bordent. Ainsi, c'est l'un des territoires les plus vulnérables au risque d'inondation sur la Métropole.



LE RISQUE NATUREL D'INONDATION FLUVIO-MARITIME

La presqu'île est une cuvette naturelle, avec une zone basse en partie centrale, et des zones plus hautes le long des fleuves (bourrelets alluvionnaires). Lorsque le niveau des fleuves monte, l'eau passe par-dessus les digues, traverse les zones hautes, puis descend jusqu'aux points bas, situés au centre, proche du niveau topographique de la mer (« zone de stockage »).

Là, l'eau mettra alors plusieurs jours, avant d'être totalement évacuée par les jalles, ces canaux creusés pour renvoyer

UN TERRITOIRE TRÈS EXPOSÉ

La presqu'île d'Ambès est un territoire protégé des inondations par des digues, totalisant 32 kilomètres d'ouvrages construits dans les années 1950. Elles se situent en majorité en domaine privé.

LA STRATÉGIE GEMAPI, UNE RÉPONSE APPORTÉE POUR LE TERRITOIRE

Grâce à sa compétence GEMAPI, Bordeaux Métropole porte des projets d'ampleur essentiels dans la protection du territoire contre le risque inondation tout en préservant son patrimoine naturel et en améliorant sa gestion de l'eau.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Bordeaux Métropole porte depuis 2016 la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

A ce titre, elle a pour mission de :

- Gérer les digues et les clapets,
- Prévenir les inondations,
- Entretenir et aménager les cours d'eau
- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides.

La stratégie GEMAPI s'applique à l'ensemble du territoire, plus particulièrement à la Presqu'île d'Ambès du fait de la richesse de sa ressource en eau et sa proximité de la Garonne et de la Dordogne. Elle intègre les actions du Programme d'Action Prévention Inondation (PAPI) visant à la protection du territoire ce qui permet de bénéficier du financement fond Barnier et d'assurer une politique cohérente à l'échelle du fleuve.

LE PROJET DE RÉHABILITATION DES DIGUES

Actuellement, un projet de réhabilitation des digues de 17 kilomètres concerne les communes d'Ambès, de Bassens, de Saint-Louis-de-Montferrand et de Saint-Vincent-de-Paul, pour un montant prévisionnel de 35 millions d'euros.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie GEMAPI adoptée par Bordeaux Métropole en 2022. Il a fait objet d'une phase de consultation volontaire des citoyens en 2023.



LE PROJET DE RÉHABILITATION DES JALLES

Initié en 2017, le programme de travaux a permis de restaurer 10 jalles, sur un linéaire d'environ 15 km pour un coût de 12 millions d'euros.

En 2025, les études pour la restauration de 5 jalles supplémentaires se poursuivent, afin de définir les modalités des travaux.

ET POUR L'AVENIR, UN PLAN PLURIANNUEL DE GESTION (PPG) POUR LA PRESQU'ÎLE

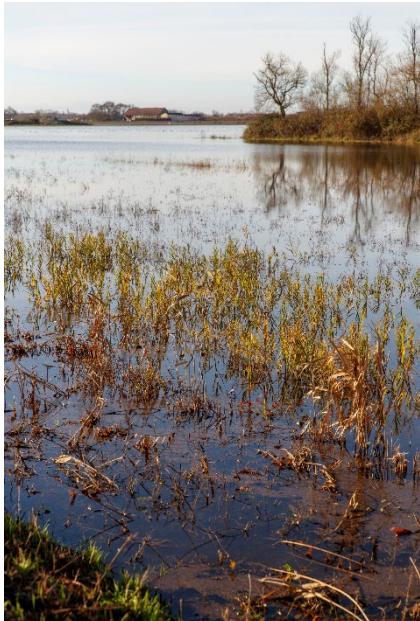
Dé coulant directement de la stratégie GEMAPI, le plan de gestion à travers son programme d'actions répondra aux enjeux et problématiques identifiés ainsi qu'aux attentes des acteurs locaux et des habitants.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Bordeaux Métropole élabore le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des jalles et des milieux humides de la Presqu'île d'Ambès pour les 10 ans à venir.

Sur ce document reposeront les modalités de gestion adaptée des jalles et des milieux humides, de manière qu'ils puissent assurer pleinement leur rôle de protection contre les inondations et de développement de la biodiversité.

Ce PPG sera élaboré en concertation avec les communes concernées par le projet et ses habitants : Ambès, Ambarès-et-Lagrave, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul ; ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire.



QUELS ENJEUX ?

Le plan de gestion aura comme ambition de :

- Restaurer le réseau hydrographique de la Presqu'île (les jalles, les esteys, les zones humides) ;
- Réduire l'impact des inondations sur les activités humaines ;
- Permettre à la biodiversité de s'épanouir ;
- Coordonner la gestion des niveaux d'eau, de manière à permettre aux différentes activités qui coexistent de se poursuivre et se développer.

UN ENJEU FORT : PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE LA PRESQU'ILE ET SES MILIEUX HUMIDES

La Presqu'île abrite un patrimoine naturel exceptionnel. Entre berges, prairies et marais, elle accueille une faune et une flore variées ainsi que des espèces protégées et des oiseaux migrateurs.

UNE INCROYABLE BIODIVERSITÉ

Le milieu naturel de la Presqu'île d'Ambès se compose de deux grands types de réservoirs de biodiversité :

- Les berges sur les deux fleuves ;
- Les prairies et les marais d'intérieur



Angélique des Estuaires à la jalle de la Roquette

(Source : Bordeaux Métropole)

Cuivré des marais

(Source : Bordeaux Métropole)



Nivéole d'été

(Source : Bordeaux Métropole)



(Source : Bordeaux Métropole)

DES MILIEUX HUMIDES FAÇONNÉS ET GÉRÉS PAR L'HOMME

La biodiversité s'est développée grâce aux conditions favorables et à l'intervention des différents acteurs du territoire :

Les **agriculteurs** entretiennent les jalles dont ils sont propriétaires. Ils empêchent les milieux de se refermer en cultivant les champs et les vignes et en faisant paître leur bétail. Ils drainent leurs terres pour les rendre accessibles et cultivables.

Les **chasseurs** entretiennent les abords des tonnes et y maintiennent un niveau d'eau suffisant pour accueillir les gibiers d'eau.

Les **pêcheurs** gèrent certains étangs, et veillent à ce que les niveaux d'eau y subissent peu de variations.

Les **associations de protection de l'environnement** ont une mission d'éducation pour la protection des marais et des espèces qu'ils accueillent.

Les différents **organismes en charge de la gestion hydraulique des jalles** ouvrent et ferment les clapets et les vannes pour faire entrer ou sortir l'eau en fonction des besoins.



COUPLE DE HÉRONS DANS LES EAUX DES MARAIS DE LA PRESQU'ÎLE (© A. NOËL)



GORBEAU À MIROIR SUR LES BERGES D'UNE JALLE (© A. NOËL)



IBIS MIGRATEURS AU-DESSUS DE LA PRESQU'ÎLE (© A. NOËL)

UN OBJECTIF : CONSERVER ET FAIRE COHABITER LES MULTIPLES USAGES AUTOUR DE L'EAU

Les milieux humides de la Presqu'île offrent un cadre propice à des pratiques variées de loisir mais aussi économiques notamment liées à ses atouts naturels et son positionnement stratégique. Aujourd'hui le maintien de cette cohabitation des différents usages sur la Presqu'île est un réel enjeu pour l'avenir.

UNE ACTIVITÉ AGRICOLE HISTORIQUE A PRÉSERVER

Avec l'assèchement des marais au XVIIIème siècle, les terres fertiles de la Presqu'île à proximité de l'eau ont accueilli des plantations agricoles.

Cultures à dominante viticole, de nombreux châteaux continuent de produire du vin. Parallèlement, l'élevage d'animaux s'est développé en harmonie avec les autres activités agricoles.

Aujourd'hui, ces activités participent à l'identité du territoire et doivent être préservées.

UNE DESTINATION DE LOISIRS AU CŒUR DES ESPACES NATURELS

Grâce à la présence des milieux humides, la Presqu'île est une destination de loisirs de plein air où la chasse et la pêche sont autorisées.

La pratique de la chasse traditionnelle sur le territoire est incontournable et très liée aux niveaux d'eau dans les marais.

La pêche est pratiquée ponctuellement dans les marais mais majoritairement au niveau des plans d'eau des anciennes gravières.

De plus, la Presqu'île est un formidable terrain pour les sorties d'observation et de sensibilisation autour de la biodiversité.

UNE ACTIVITÉ INDUSTRIALO-PORTUAIRE DYNAMIQUE

A partir des années 1930, des industries se sont implantées sur la Presqu'île grâce à sa situation géographique privilégiée et la proximité et à la facilité d'accès à la ressource en eau, transformant le paysage de manière significative.

Aujourd'hui, les activités industrielo-portuaires contribuent au développement du territoire.

L'EAU À LA CROISÉE DES USAGES

L'ensemble des usages qui se sont développés historiquement sur la Presqu'île s'est constitué autour de la ressource en eau. Aujourd'hui, la préservation de cette ressource et de tout ce qui y est lié, le réseau hydraulique, les milieux humides, la biodiversité qui s'y développe, est un enjeu essentiel de la gestion de la Presqu'île. A ce titre, le futur PPG de la Presqu'île nous concerne tous.

VOUS ÊTES CONCERNÉS, PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA PRESQU'ILE

Ensemble, nous construisons un plan de gestion adapté aux enjeux de demain : préservation de la biodiversité, prévention des inondations... Chacun a son rôle à jouer !

UN PLAN DE GESTION QUI CONCERNE TOUT LE MONDE

Le futur plan pluriannuel de gestion concernera les propriétaires riverains des jalles et les activités humaines qui se développent autour.

Des actions de sensibilisation à destination du grand public seront organisées, tant sur le risque inondation que sur la préservation de la biodiversité.

Calendrier prévisionnel

- **2025 (4 saisons)**
Diagnostic de la faune et de la flore et des activités humaines
- **Mai 2026**
Validation de la stratégie
- **Eté 2027**
Validation du plan d'action
- **Automne 2027**
Début d'application du plan de gestion (pour 10 ans)

DONNEZ VOTRE AVIS !

Vous êtes un habitant ? Un promeneur occasionnel ? Un amoureux de la nature ?

- Répondez au questionnaire sur les usages et les usagers disponible sur le site de la participation de Bordeaux Métropole
- Venez échanger avec nous sur des stands :
 - Stand 1 : Exposition « développement durable : pourquoi ? » du 26 mai au 7 juin à la médiathèque d'Ambarès.
 - Stand 2 : 12 juin – évènement parenthèse (Saint Louis de Montferrand)
 - Stand 3 : Vendredi 20 juin – marché d'Ambarès
 - Stand 4 : 27 août spectacle à Bassens

Plus de précision sur l'agenda :
<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/PPG>

Vous êtes un acteur du territoire directement concerné par les jalles ?

- Vous serez conviés à des ateliers de travail tout au long de l'élaboration du PPG. Vous pouvez nous contacter : n.borie@bordeaux-metropole.fr



Pôle territorial Rive Droite
Centre Réseaux et Paysages
1 Rue Romain Rolland
33310 LORMONT
n.borie@bordeaux-metropole.fr